



7 février 2025

Aux membres de l' Union cycliste fribourgeoise
Aux invités
A la presse

Convocation à l'assemblée générale de l' Union cycliste fribourgeoise

Jeudi 27 février 2025, à 19h30
1754 Avry, Route de Rosé 46
Auberge « d' Avry-Rosé »

(veuillez stationner votre voiture sur le parking CFF, gratuit dès 18h30, puis 2' à pied)

Ordre du jour

1. Salutations
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 29 février 2024
- ne sera pas lu, peut être demandé au président, pour consultation
3. * Appel des membres actifs (art. 5.1 collectifs et art 5.2 organisateurs)
4. Nomination des scrutateurs
5. Admission
6. Rapports annuels des commissions, du Président, approbation
7. Rapport annuel des comptes, des vérificateurs, approbation
8. Cotisations 2025
9. Nominations statutaires
10. Confirmation des vérificateurs
11. Programme d'activités 2025
12. Prochaine assemblée générale
13. Présentation « net+ FR »
14. Présentation « Talent Fribourg »
15. Divers

suivie d'un apéritif.

* Rappel : suite à l'intervention de l'assemblée générale 2007, le comité a décidé, en cas d'absence (excusée ou non) d'un représentant, par membre « collectif » (club) et par membre « organisateur », de facturer un montant équivalent à une cotisation annuelle, soit CHF 250.00 (" désintéret manifeste vis-à-vis des activités de l'Association " – article 7.2 des statuts de l' Union cycliste fribourgeoise)

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer nous vous adressons nos meilleures salutations.

Le Comité Directeur de l' Union cycliste fribourgeoise